



Situation éco. évoquée au CSE d'Octobre

- Encore une fois, on nous annonce en CSE que le DSO n'est pas aux attendus. La situation économique n'est pas au RDV mais n'est pas catastrophique. **Depuis peu, dans les milieux autorisés, il est dit que le DSO s'améliore très fortement (97% sur DPS, Cyber un peu à la traine).** Espérons que 2026 sera aux attendus de 2025 en matière de business.
- Légère amélioration de la parité H/F par rapport à 2024 à la même période.
- Hausse de l'intercontrat et de la sous-traitance.
- Recrutement : objectifs atteints



Censure S3i : quand la CGT veut faire sa loi

22 octobre 2025 : C'est la première fois depuis 2016 qu'une organisation syndicale, au risque d'entraver le CSE, a fait retirer une question.

Le CSE avait mandaté un avocat pour travailler sur une possible entrave. Ce que nous ne savions pas à l'époque et ce sont vos élus **S3i** qui s'en étaient aperçu, c'est que cet avocat est un des avocats de la CGT, payé par le CSE et contacté **par le secrétaire adjoint CGT** sur des problèmes autres que ce pourquoi il était mandaté notamment le DGI sur Roanne, ...

La RS **CGT** et ses acolytes n'ont donc pas apprécié avoir été pris la main dans le pot de confiture.

Cela n'empêchera pas vos élus **S3i** de reposer la question lors du prochain CSE afin que l'argent de celui-ci ne servent pas peut être à alimenter des demandes individuelles et personnelles d'un syndicat ou de ses élus.

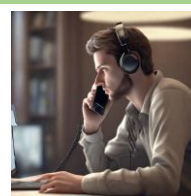
La raison ? Les fameuses vacances !!

Réponse scandaleuse de notre point de vue.

- Autres Points traités en CSE :
 - Congés payés et heures sup. suite aux 2 arrêts de cour de cassation. Aucune disposition prises par l'entreprise qui attend les évolutions du législateur.
 - Great Place to Work
 - Périodes d'intercontrat.
 - Bilan sur les mentors.

Action en cours

Finances des ASC : apparemment, il resterait une somme assez conséquente dans les caisses des ASC. **S3i** demandera comme tous les ans qu'elle soit redistribuée à vous tous. On pourrait imaginer une augmentation de la subvention billetterie qui passerait de 150 à 170€.



Notre site internet
www.s3i.fr

Pour nous contacter
contact@s3i-france.com

Ouverture des négociations pour la signature d'un accord sur un PERECO : 1^{ère} réunion faite le 04 novembre. A priori, la direction ne proposerait pas l'abondement demandé par S3i. A suivre.